

LES BALCONS DE LA VANOISE

1 – INFRASTRUCTURE

FOUILLES – Terrassement en pleine masse.

FONDACTIONS – Elles sont sur semelles en béton armé et maintenues hors gel.

2 – STRUCTURE

REFENDS ET PIGNONS – Ces éléments sont en béton banché de 0.18 m d'épaisseur minimale sur toute la hauteur du bâtiment.

PLANCHERS – les planchers sont constitués par une dalle pleine en béton armé ou prédalle d'épaisseur de 0.18 m minimum, épaisseur suivant portée avec isolation thermique de la dalle inférieure.

MURS DE FACADES – en béton banché de 0.16 m. Ils sont revêtus soit : d'un bardage bois sur isolation, soit d'un placage pierre, soit d'un enduit sur isolation, soit d'un enduit sur béton brut.

MURS INTERIEURS ET SOUS FACES DE DALLES – traités avec un aspect net de décoffrage pour recevoir une peinture ou un enduit recouvrant. Les murs pourront être constitués en parpaings de ciment de 0.20, lorsque adéquat, au lieu du béton banché.

3 – ESCALIERS

En béton armé, pouvant être préfabriqué.

4 – CHARPENTE – COUVERTURE

-Charpente en sapin traité, sections appropriées suivant les portées et les surcharges climatiques.

-Toitures à pentes déversantes, façon chalet.

L'étanchéité est assurée par un procédé multicouches ou similaire, agréé. De la lauze formant porte neige est posé sur un platelage. L'isolation thermique est assurée par la laine de verre, épaisseur conforme aux normes du chauffage électrique. L'étanchéité des murs enterrés dans les parties habitables, est assurée.

5 – BALCONS

En béton préfabriqué ou coulé sur place.

6 – SOLS ET PLINTHES

PIECES PRINCIPALES – Les séjours, chambres et entrées reçoivent un revêtement de type plastique. Les plinthes sont en sapin.

PIECES DE SERVICE – Salles d'eau, cuisines et WC reçoivent un revêtement en lés de type plastique.

7 – CLOISONS DE DISTRIBUTION

Elles sont de type PLACOPAN de 50 mm d'épaisseur. Dans les pièces humides : plaque de plâtre hydrofuge sur semelles résilientes.

8 – REVETEMENTS MURAUX

SALLES DE BAINS, WC et CUISINES – Le revêtement mural sera exécuté en carreaux faïence sur 1.20 m autour des baignoires, et sur 0.60 m au dessus des lavabos et plans de travail des cuisines, le reste des murs et plafonds en enduit projeté finition gouttelette.

CHAMBRES, SEJOURS, DEGAGEMENT – Enduit projeté finitions gouttelette.

Les plafonds rampants et horizontaux sont en enduit projeté, finition gouttelette.

9 – MENUISERIES EXTERIEURES

PORTES FENETRES, FENETRES, CHASSIS – Les menuiseries sont en sapin du Nord et reçoivent un vitrage isolant.

GARDE CORPS – Ils sont en sapin lazuré, ou panneau bois.

BARDAGE – en mélèze brut.

10 – MENUISERIES INTERIEURES

PORTES PALIERES – Elles sont de 40 mm d'épaisseur, âme pleine avec joint d'étanchéité phonique et isolante. La fermeture est assurée par une serrure de sécurité.

PORTES INTERIEURES – Elles sont isoplanes à âme alvéolaire, huisseries sapin, condamnation pour toutes les pièces.

PLACARDS RANGEMENTS – Les rangements sont, suivant indications des plans, équipés de rayonnages lamifiés, de tringles, penderies et de portes coulissantes ou remplacées par des meubles sapin en chevet.

11 – PEINTURES

EXTERIEURES – Les garde-corps des balcons, les bandes de rives, les avant-toits et les châssis reçoivent une imprégnation lazure.

12 – EQUIPEMENTS

EQUIPEMENTS CUISINE – meubles avec façades sapin, un réfrigérateur, un lave-vaisselle 12 couverts, 4 plaques chauffantes et un four avec tournebroche et grill.

EQUIPEMENT SANITAIRE – Lavabo, baignoire acier émaillé ou douche, WC à l'anglaise avec réservoir de chasse et abattant, robinetterie chromée mélangeuse.

Production d'eau chaude individuelle par chauffe-eau :

- de 150 litres pour logement de 4 personnes,
- de 200 litres pour logement de 6 personnes,
- de 250 litres pour logement de 8 personnes,
- de 300 litres pour logement de 12 personnes.

Ventilation par réseau VMC.

13 – EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Les colonnes montantes sont situées dans les gaines avec dérivations pour l'alimentation des appartements avec compteur et disjoncteur par logement.

SEJOURS ET CHAMBRES – Ils sont équipés de prises fixes, éclairage en appliques, commandé par interrupteur.

SALLES DE BAINS, CUISINES – Elles disposent d'un éclairage et de prises de courant normalisées.

WC – Ils sont équipés d'un éclairage.

14 – CHAUFFAGE

Le chauffage électrique se fait par des convecteurs équipés de thermostats dans les pièces principales avec maintien hors gel tenant compte des conditions climatiques locales.

15 – EQUIPEMENT DE TELECOMMUNICATION

TELEVISION – Chaque appartement possède une prise TV et une prise FM reliées à une antenne collective.

16 – ANNEXES PRIVATIVES

CASIER à SKIS – Un casier à skis est affecté à chaque appartement.

